I.S.D.N.D. de Chézy

SICTOM NORD ALLIER COVED SAS

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION

Année 2018





Rédacteur : J-M. FALLOURD

Date: 18/03/19

SOMMAIRE

<u>1</u>	INTRODUCTION	3
<u>2</u>	PRINCIPAUX INTERVENANTS	4
<u>3</u>	ANNEE 2018	
<u>3</u>	ANNEE 2010	
3.1	EXPLOITATION DU SITE	5
3.1.1	NATURE ET QUANTITE DES DECHETS ENTRANTS SUR L'ISDND	
3.1.3	EXPLOITATION DES CASIERS	
3.1.4	MOYENS HUMAINS	
3.1.5	MOYENS MATERIELS	15
3.2	ENVIRONNEMENT	16
3.2.1	EFFLUENTS LIQUIDES	16
3.2.2	EFFLUENTS GAZEUX ET RESEAUX DE CAPTAGE	23
3.3	QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	24
3.3.1	ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE	24
3.3.2	ACTIONS DE PREVENTION	24
3.4	AMENAGEMENTS, EQUIPEMENTS ET AMELIORATIONS DU SITE	25
3.5	FAITS MARQUANTS 2018	26
3.5.1	EVENEMENTS MINEURS	
3.5.2	DECLENCHEMENT DU PORTIQUE DE DETECTION DE LA RADIOACTIVITE	
3.5.3	VISITE - INSPECTION	28
3.5.4	EVOLUTION ET AMELIORATION DE LA GESTION DES DECHETS SUR LE SITE	29
3.5.5	TRAVAUX SUR LE SITE	30
3.5.6	Suivi des odeurs	34
<u>4</u>	PERSPECTIVES 2019	34
4.1	TRAVAUX SUR LE SITE	34
4.2	EXPLOITATION	
4.3	CONTRACTUEL	
5	ANNEXES	35

1 Introduction

Le marché de prestation pour l'exploitation de l'ISDND de Chézy a été attribué à la société COVED jusqu'à la fin de l'Arrêté Préfectoral en mars 2018. Seuls les déchets du SICTOM Nord Allier et des collectivités du territoire sont autorisés à être vidés sur l'ISDND.

L'Autorisation d'exploiter le site de Chézy se terminant en mars 2018, un Porté à Connaissance a été communiqué à la Préfecture de Moulins afin de demander une prolongation de la durée d'exploitation de l'ISDND.

Par Arrêté Préfectoral du 11/09/17, <u>l'ISDND de Chézy a été autorisée à poursuivre son</u> exploitation jusqu'au 31 décembre 2019, sur une base de 40 000 tonnes /an.

Le marché de prestation pour l'exploitation de l'ISDND a été attribué à la société COVED à compter du 1 er janvier 2016, pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois par période de 1 an.

COVED a obtenu les marchés pour la valorisation du bois et du plâtre issu des déchetteries du SICTOM Nord Allier jusqu'au 31/12/2020.

Une convention a été signée entre le SICTOM Nord Allier et la société COVED en avril 2016 afin de proposer une solution de transit pour les Déchets Industriels Banals des apporteurs privés du territoire du SNA.

Durant l'année 2018, l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Chézy a évolué suivant les étapes ci-dessous :

- De janvier à juin 2018, l'exploitation a terminé le remblaiement des alvéoles A-B à la côte 286,50 au point haut. Puis l'exploitation s'est décalée sur les deux dernières alvéoles C-D.
- Les alvéoles A-B ont été entièrement réaménagées (couverture et captage du biogaz)
- Forage de nouveaux puits mixtes biogaz lixiviats en mai 2018.
- Cimentation du puits béton côté nord.

2 Principaux intervenants

L'inspection de cette installation classée est placée sous l'autorité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de l'Auvergne Rhône Alpes. Monsieur YANN THIEBAUT est intervenu le 13 novembre 2018 afin de réaliser une visite d'inspection de l'ISDND de Chézy.

Dans le cadre de l'exploitation et des travaux, d'autres partenaires sont intervenus sur le site au titre d'opérations de contrôle, de travaux de terrassement et d'entretien, de maintenance et de travaux d'aménagement du site.

Contrôle

- Le Bureau Départemental pour la Qualité de l'Eaux de l'Allier pour les prélèvements des eaux, l'étalonnage de la sonde pH et du compteur de rejet des lixiviats en STEP,
 - Le laboratoire EUROFINS pour les analyses des effluents,
 - SOCOTEC, pour le contrôle des équipements et les contrôles électriques,
 - ▶ SICLI et MATREX, pour le contrôle des équipements de lutte contre l'incendie,

Travaux d'entretien et de maintenance

- BEOBTP pour les travaux de réaménagement des alvéoles A-B
- FBI BIOME, pour des interventions sur le réseau de captage de biogaz.
- Forage MASSE pour les forages des puits mixtes biogaz / lixiviats et la cimentation du puits béton.
- DIADEM / CEME, pour les interventions électriques,
- SANI THERMIQUE, pour les travaux de plomberie,
- ▶ SEELEC, pour les pompes de relevage et de refoulement,
- ONET, pour l'entretien des locaux sociaux.
- Société BIRON, pour le débroussaillage des talus et abords du site,
- AENF, pour le curage des ouvrages et bassins,
- HDA, pour la dératisation.

3 Année 2018

3.1 EXPLOITATION DU SITE

3.1.1 Nature et quantité des déchets entrants sur l'ISDND

Au cours de l'année 2018, **26 616,64 tonnes** de déchets ont été traités sur l'ISDND de Chézy pour une autorisation d'exploiter à 40 000 tonnes.

Les apports sur l'ISDND sont réservés :

- Aux déchets du SICTOM Nord Allier,
- Aux collectivités de ce territoire,
- À la station d'épuration d'Avermes traitant les lixiviats de l'ISDND de Chézy,
- Aux refus du centre de tri de Chézy,
- Aux déchets ménagers du Centre Hospitalier de Moulins.

Vous trouverez ci-dessous le détail des apports par déchet (en tonnes).

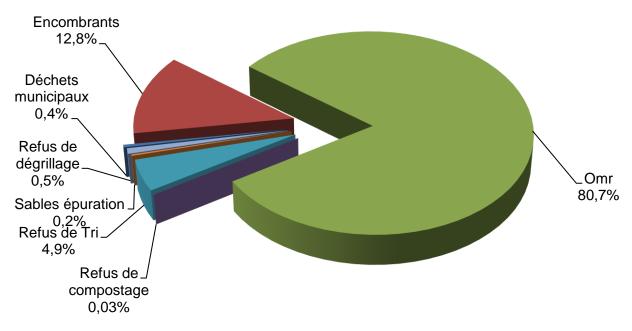
	Déchets municipaux	Encombrants	Omr	Refus de compostage	Refus de Tri	Sables épuration	Sables souillés	Refus de dégrillage	TOTAL ISDND
Janvier	6,14	235,06	1 905,12	0,00	127,26	0,00	31,10	4,56	2 309,24
Février	5,40	197,26	1 507,14	0,00	101,32	0,00	9,34	12,68	1 833,14
Mars	19,78	286,86	1 748,46	0,00	105,36	0,00	9,66	27,10	2 197,22
Avril	25,30	326,12	1 792,18	0,00	98,28	17,56	37,68	14,96	2 312,08
Mai	14,98	339,04	1 893,48	5,04	112,38	16,64	18,42	10,60	2 410,58
Juin	3,48	259,70	1 816,04	0,00	102,64	0,00	15,70	5,04	2 202,60
Juillet	7,50	289,68	1 864,72	0,00	105,10	0,00	10,36	33,42	2 310,78
Août	3,00	355,00	1 874,24	0,00	115,72	0,00	34,72	1,26	2 383,94
Septembre	4,88	284,56	1 650,98	0,00	100,72	0,00	13,36	0,00	2 054,50
Octobre	5,50	336,28	1 849,68	2,60	115,18	0,00	21,88	16,82	2 347,94
Novembre	6,98	271,36	1 768,70	0,00	110,98	17,04	15,66	10,30	2 201,02
Décembre	4,46	214,00	1 689,82	0,00	111,74	9,46	14,94	9,18	2 053,60
TOTAL	107,40	3 394,92	21 360,56	7,64	1 306,68	60,70	232,82	145,92	26 616,64

Glossaire:

Omr : Ordures Ménagères résiduelles

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Répartition 2018 par type de déchet



L'ensemble des déchets ont pour origine le territoire du SICTOM Nord Allier

Déchets verts ou fermentescibles :

La plateforme de compostage appartenant au Syndicat Nord Allier est exploitée par la société TIRU depuis le 06/07/2015. Depuis cette date, la plateforme se trouvant sur l'ISDND a été fermée et les vidages de déchets verts se font directement sur l'aire de compostage.



Gravats:

En 2018, 5 658,27 Tonnes de gravats, terre et sables inertes ont été apportées sur le site de Chézy :

- 4 716,08 Tonnes issues des déchetteries du SICTOM Nord Allier,
- 1 418,80 Tonnes de gravats issus d'artisans.
- 505,60 Tonnes de terre

Ils sont principalement utilisés pour la réalisation de la couverture hebdomadaire sur les déchets

Ces matériaux inertes servent également en partie, à l'entretien des pistes et plateformes de déchargement.

3.1.2 Nature et quantité de déchets sur la zone du transfert

Par délibération du 2 mars 2015, le SICTOM Nord Allier a validé le principe, à compter du 1^{er} janvier 2016, de n'accepter que les déchets apportés par la collectivité ou les collectivités adhérentes ainsi que les refus du centre de tri ou de la plateforme de compostage de déchets verts sur l'ISDND de Chézy.

Cette situation a généré des difficultés pour le tissu économique local et les petits apporteurs privés (artisans, commerçants). Ils ont demandé par le biais des services de l'Etat une solution de massification de leurs déchets à proximité du lieu de production pour un acheminement sur un autre lieu de traitement.

Le SICTOM Nord Allier met à disposition de COVED, un bâtiment dont :

- Une partie est dédiée à l'activité ISDND
- Une partie est dédiée au regroupement, tri, transit et valorisation des déchets de bois et de plâtre.

Le SICTOM Nord Allier a autorisé COVED à exercer une nouvelle activité de réception, regroupement, transit de déchets non dangereux pour les clients qui ne sont pas des collectivités du SICTOM Nord Allier et mettre à disposition une partie du bâtiment de transfert.

Les déchets autorisés sont exclusivement produits par des producteurs privés appartenant au territoire de la collectivité ou de collectivité présente sur le département de l'Allier.



Bâtiment pour le transfert des DIB, Bois et Plâtre

<u>Déchets Industriels Non Dangereux :</u>

En 2018, **1 581,68 Tonnes** de Déchets d'Activités Economiques (DAE) ont été reçu dans le bâtiment de transfert ;

1 837,38 Tonnes ont été évacués sur l'ISDND de Villenue à Haut-Bocage, commune de Maillet. Vous trouverez ci-dessous le détail des apports de DAE pour l'année 2018.

CLIENT	Divers artisans	COVED (divers clients)	Transfert Entrée	Transfert Sortie
Janvier	29,82	97,04	126,86	205,98
Février	21,64	81,60	103,24	152,80
Mars	25,30	65,64	90,94	105,48
Avril	30,76	81,20	111,96	146,50
Mai	42,74	97,06	139,80	143,54
Juin	35,98	86,22	122,20	164,38
Juillet	58,10	83,84	141,94	139,00
Août	34,08	82,62	116,70	143,44
Septembre	81,52	100,84	182,36	169,04
Octobre	75,18	85,24	160,42	170,76
Novembre	60,74	75,00	135,74	156,50
Décembre	58,08	91,44	149,52	139,96
TOTAL	553,94	1027,74	1581,68	1837,38



Hall de réception des DIB

Déchets de plâtre

Sur l'année 2018, **677,22 Tonnes** de plâtre ont été accueillies sur le site. Le SICTOM Nord Allier a apporté 238,36 Tonnes issus principalement des déchetteries.

La convention de partenariat avec la société PLACOPLATRE a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2018. Cette société assure la valorisation du plâtre sur son usine de CHAMBERY (74).

	Plâtre Entrant			_ , .	
CLIENT	Divers artisans	Diverses Collectivités	Sictom Nord Allier	Total Plâtre entrant	Total Plâtre Sortant
Janvier	8,32	21,66	22,20	57,00	53,90
Février	16,72	28,92	11,52	57,16	80,22
Mars	2,58	28,70	23,24	54,52	53,84
Avril	10,50	30,90	20,46	61,86	82,54
Mai	4,12	37,96	27,12	69,20	54,16
Juin	5,58	28,54	14,72	48,84	53,64
Juillet	0,00	29,20	17,44	49,90	79,80
Août	0,00	40,16	20,60	60,76	24,88
Septembre	8,84	25,10	24,64	61,12	50,90
Octobre	18,94	29,12	21,64	69,70	107,00
Novembre	0,74	28,66	14,96	44,36	54,66
Décembre	5,16	17,82	19,82	42,80	26,06
TOTAL	81,50	346,74	238,36	677,22	721,60



Hall de réception du plâtre

Déchet de bois :

En 2018, **2 381,86 Tonnes** de bois A et B ont été accueillies sur le site (Voir ci-dessous). Le SICTOM Nord Allier a apporté 2 236,68 Tonnes issus principalement de ses déchetteries. Il a été évacué pour valorisation 2 393,92 Tonnes de bois.

		Bois Entrant		Tatal Daia	Total Daio
CLIENT	Divers artisans	COVED (divers clients)	Sictom Nord Allier	Total Bois Entrant	Total Bois Sortant
Janvier	12,54	0,00	175,08	160,44	12,54
Février	14,44	1,34	150,94	133,92	14,44
Mars	8,74	0,00	184,26	210,44	8,74
Avril	6,50	1,56	222,40	229,68	6,50
Mai	4,62	6,06	230,54	255,72	4,62
Juin	10,26	1,34	188,38	133,56	10,26
Juillet	6,18	3,06	211,28	252,94	6,18
Août	4,88	0,00	267,72	232,54	4,88
Septembre	6,08	4,38	206,68	174,94	6,08
Octobre	18,06	11,44	244,30	263,52	18,06
Novembre	10,54	0,00	169,54	193,52	10,54
Décembre	9,20	3,96	130,74	152,70	9,20
TOTAL	112,04	33,14	2236,68	2381,86	2393,92



Hall de réception du bois classe A et B

3.1.3 Exploitation des casiers

Stockage de déchets non dangereux

De janvier à juin 2018, l'exploitation a terminé le remblaiement des alvéoles A-B afin d'arriver à la côte définitive.

L'exploitation s'est décalée sur les deux dernières alvéoles C-D de l'ISDND afin de débuter leur comblement. L'ancien quai de vidage a ainsi été remis en service.

Les deux photos aériennes ci-dessous montrent l'avancement de l'exploitation sur les alvéoles A-B puis C-D.

Les différents relevés topographiques réalisés au cours de l'année ont permis de déterminer le volume de déchets mis en place sur les différentes alvéoles. La densité a été calculée à 1,09 en cohérence avec plus de 80% d'ordures ménagères enfouis et le dimensionnement du compacteur.

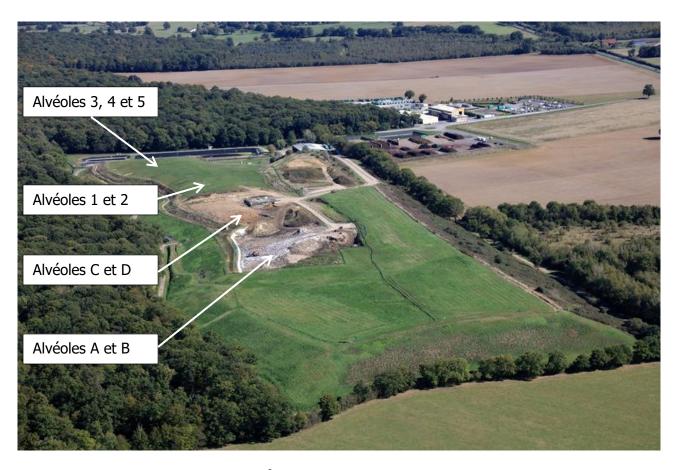


Photo aérienne du 5 octobre 2017

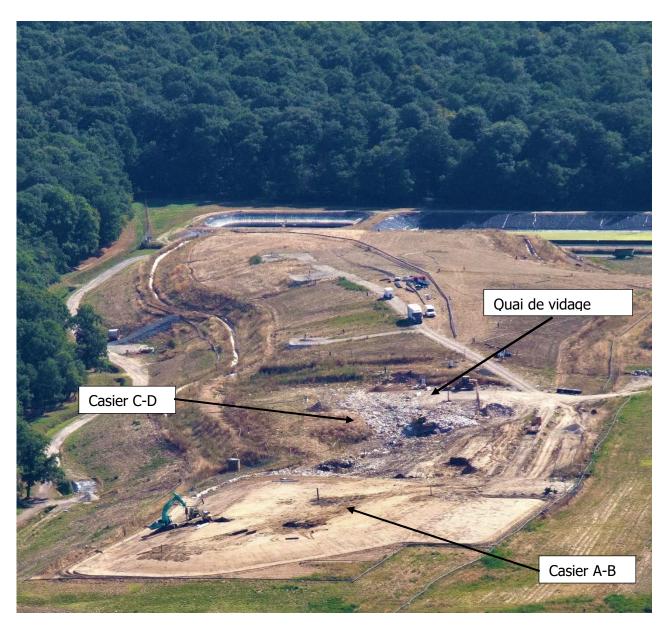


Photo aérienne du 29 aout 2018

3.1.4 Moyens humains

L'équipe sur site

Un chef d'équipe et trois compagnons sont employés sur le site d'enfouissement. Le site est ouvert :

- Pour la collecte d'ordures ménagères du lundi au vendredi de 8h00 à 14h00 (y compris les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).
- Pour les encombrants et les gravats du lundi au vendredi de 6h00 à 18h30.
- Du 15 mars au 15 novembre, un véhicule type bras latéral vide son chargement de 18h30 à 20h00.
- Le samedi, le site est ouvert de 8h00 à 12h00 pour réceptionner des encombrants.

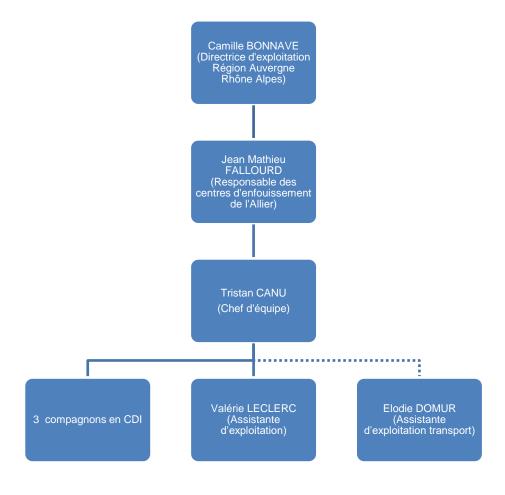
Un compagnon est présent sur la totalité des amplitudes horaires afin de veiller à la sécurité lors du vidage des camions. Chaque samedi un compagnon assure la mise en place de la couverture hebdomadaire.

Le chef d'équipe et les trois compagnons sont régis par la Convention Collective Nationale des Activités du Déchets et sont soumis au régime des 35h / semaine.

En 2018, le recours à l'intérim a eu lieu pour les remplacements de personnel (maladie, congés).

Les compagnons, le chef d'équipe et le personnel intérimaire sont tous en possession des Certificats d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES de la recommandation R372).

Trois compagnons COVED sont titulaires du brevet SST sur le centre d'enfouissement.



L'assistante d'exploitation Valérie LECLERC, basée à sur le site de Villenue à Haut-Bocage assure le suivi administratif et la facturation.

Camille BONNAVE est la Directrice des exploitations Auvergne Rhône Alpes Auvergne et est secondé par Jean-Mathieu FALLOURD, responsable des sites d'enfouissement de l'Allier, de la collecte et service aux entreprises sur l'Allier et la Saône et Loire.

Services supports

En complément des compétences attachées directement à l'installation de stockage, différents services supports de COVED interviennent sur le site de Chézy; la structure Q.S.E. (Qualité Sécurité Environnement) dans la démarche ISO 14001 et la direction de la Performance (Maître d'œuvre interne) s'investissent tout particulièrement.

Modalités d'astreinte

L'ensemble de l'encadrement de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Chézy peut être joint rapidement en cas d'urgence. En effet, Tristan CANU, chef d'équipe, Jean-Mathieu FALLOURD et Camille BONNAVE sont tous les trois équipés de portables permettant d'être contactés à tout moment.

Tristan CANU: 06.60.38.33.67
 Jean-Mathieu FALLOURD: 06.98.86.77.44
 Camille BONNAVE: 06.80.75.94.85

En complément de ces numéros, COVED a mis en place un numéro d'urgence qui permet à quiconque de signaler un incident constaté sur le site en dehors des heures d'ouverture. Ce standard réceptionne l'appel et alerte ensuite les personnes d'astreintes suivant une liste déroulante.

Numéro en cas d'urgence : 0 811 696 294



En fonction de la gravité de l'incident, ils peuvent faire appel :

- À des moyens humains et matériels internes à l'entreprise (compagnons, engins, ...)
- À des moyens externes à l'entreprise (pompiers, entreprises extérieures de Travaux Publics, ...)

 En cas d'accident grave, une procédure de gestion des situations d'urgence et de crise peut être déclenchée. Ce réseau est constitué par l'ensemble des directeurs d'exploitation, responsables d'exploitation et chefs d'exploitation de la région Est en fonction de leur domaine de compétences.

En 2018, aucun appel n'a été enregistré par la centrale de surveillance

3.1.5 Moyens Matériels

Le matériel roulant mis à disposition est composé de :

Une chargeuse sur pneus type CAT 930 K (équipé d'accessoires : godet haut déversement, godet à griffes, fourche de manutention).

Temps d'utilisation en 2017 : 844 h

Deux tracteurs agricoles mis à disposition par le SICTOM Nord Allier :

Tracteur VALMET: 64 h Tracteur CLASS: 41 h

- Une remorque agricole HURET mis à disposition par le SICTOM Nord Allier
- Un compacteur pieds de mouton CAT 826H de 39 tonnes : 485 h
- Un Trax CAT 963D : 825 h
- Un véhicule de service type Berlingot,
- Dune tonne à eau de 5 m³ mis à disposition par le SICTOM Nord Allier, équipée d'une motopompe et d'un RIA pour pompage sur site et première intervention sur site en cas de départ de feu,
- 1 girobroyeur pour l'entretien des espaces verts,
- 1 dérouleur pour les bâches de charbon actif mis à disposition par le SICTOM Nord Allier
- 1 épandeur pour le salage des voiries en cas de neige



Ces différents matériels sont utilisés pour l'exploitation en alvéole (trax et compacteur pieds de mouton), le transfert de déchets (chargeuse, tracteur et remorque agricole), le tri, gerbage et rechargement des déchets valorisables ainsi que pour les activités annexes.

Chaque engin a été contrôlé selon les prescriptions des constructeurs.

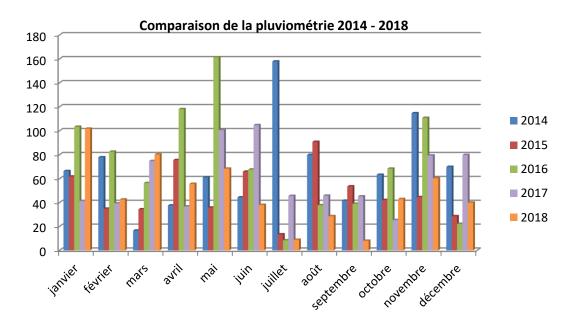
3.2 ENVIRONNEMENT

3.2.1 Effluents liquides

3.2.1.1 Effluents liquides - Bilan hydrique

Eaux superficielles

En 2018, 7926 m³ d'eau de ruissellement ont été renvoyés vers le milieu naturel. Après une pluviométrie importante en janvier (101,8mm) l'année 2018 a été globalement assez sèche (575,6 mm).



	2014	2015	2016	2017	2018
janvier	66,4	61,9	103,4	41,4	101,8
février	77,9	34,9	82,6	39,4	42,6
mars	16,6	34,4	56,4	74,8	80,2
avril	37,6	75,6	118,1	36,8	55,7
mai	61,1	35,8	161,4	100,6	68,4
juin	44,4	65,9	67,7	104,8	38,1
juillet	157,9	13,4	8,4	45,6	8,8
août	79,9	90,8	37,8	45,8	28,6
septembre	41,6	53,6	39	45,2	8
octobre	63,3	42,2	68,4	25,4	43
novembre	114,7	44,6	110,8	79,4	60,4
décembre	69,9	28,6	22,2	79,8	40
Total	831,3	581,7	876,2	719,0	575,6

Evolution de la pluviométrie en mm

Effluents traités en station d'épuration

Les effluents regroupés dans les lagunes dites de « lixiviats » proviennent en 2018 :

- Des lixiviats pompés en fond d'alvéoles et ceux drainés en gravitaire sur les anciens casiers : 32 213 m³
- Des lixiviats pompés dans les 30 puits mixtes biogaz-lixiviats.
- Des eaux rejetées par le SICTOM Nord Allier (station de lavage et fosses septiques du SNA et Centre de tri): 8520 m³
- Des eaux utilisées au niveau des bâtiments de l'ISDND : 511 m³
- Des eaux de lessivage de la plateforme de compostage : 7470 m³

Ces effluents sont ensuite envoyés vers le réseau pour traitement à la station d'épuration d'Avermes. Sur l'année 2018, **48 714 m**³ de lixiviats ont été traité.

Depuis le 01/01/2016, le SICTOM Nord Allier a repris à sa charge la gestion du réseau et des pompages sur le site. COVED a en gestion les bassins lixiviats et les vidanges journalières vers la STEP d'Avermes.

Le bilan hydrique présenté en annexe I est basé sur les données météorologiques produites par Météo France à partir de leur station de MONTBEUGNY. Le volume de production théorique de lixiviats issu du bilan hydrique s'élève à **25 551 m³**. La somme des rejets annexes est de 16501 m³. estimé La différence entre l'estimation théorique et le volume de lixiviats produit s'explique par la variation des stocks de lixiviats dans les bassin (environ 1800 m³) et les nouveaux puits mixtes forés en fond d'alvéole récupérant des nappes perchées. La cimentation du puits béton devrait également avoir un impact sur la production de lixiviats.

Un débitmètre en sortie du bassin de la plateforme de compostage a été installé le 20 décembre 2017.



Sur les onze dernières années, les volumes d'effluents rejetés vers la STEP fluctuent en fonction des années.

Année	Volumes d'effluents traités en STEP (m³)
2007	40 003
2008	31 891
2009	28 142
2010	35 302
2011	30 227
2012	30 342
2013	38 590
2014	43 416
2015	35 081
2016	47 048
2017	43 686
2018	48 714

Un débitmètre électronique a été installé en juin 2014 sur le poste de relevage et permet de mesurer le débit horaire et le volume horaire rejeté dans le réseau d'assainissement. Ces données sont communiquées mensuellement par COVED au SICTOM Nord Allier

Cet appareil est étalonné une fois par an par le BDQE

3.2.1.2 Prélèvement et Analyse des eaux

Les prélèvements des effluents liquides sont effectués par le Bureau Départemental de la Qualité des Eaux de l'Allier et les analyses par la société EUROFINS pour 2018.



Extrait de la fiche de prélèvement des eaux de ruissellement dans les bassins

3.2.1.3 Résultats des analyses

Eaux de ruissellement (annexe II)

- Les métaux et associés et les paramètres physico chimiques
 Tous les paramètres analysés sont soit inférieur au seuil de quantification soit très
 largement sous les seuils de rejet dans le milieu naturel. Seul le pH est en
 dépassement sur 3 trimestres. La cause pourrait être l'eutrophisation des bassins en
 période ou les températures ambiantes sont les plus élevées.
- Les paramètres globaux (AOx, HCT, phénol, Cn)
 Tous les paramètres analysés sont inférieurs au seuil de quantification

4.1.2. Bassin de ruissellement Est



Effluents traités en station d'épuration (annexe III)

Le pH est mesuré en continu pendant les rejets vers la station d'épuration. En 2018, la valeur moyenne du pH a été de 8,42 La sonde est étalonnée deux fois par an et changée une fois par an.

Toutes les analyses sont communiquées par le SICTOM Nord Allier chaque trimestre à la station d'épuration. Ils n'ont pas fait part de difficulté particulière pour le traitement des lixiviats sur



leur station.



Une nouvelle convention d'autorisation de déversement a été signée le 7 mars 2016 pour une durée de 5 ans.

Les modifications suivantes ont été apportées à la convention (extrait):

B. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Les eaux usées autres que domestiques, en provenance de l'activité du SICTOM NORD ALLIER doivent répondre aux prescriptions suivantes :

Débit maximum autorisé :

83 m3/i

Flux maxima autorisés (mesurés selon les normes en vigueur) :

	Concentration (mg/l)	Flux (kg/j)
MES	600	50
DCO	2 000	170
DBO5	800	67
NTK	600	50
Pt	50	5
Hydrocarbures totaux	10	
Métaux totaux* dont :	15	
Pb	0,5	
Hg	0,05	
Cr 6+	0,1	
Cd	0,2	
As	0,05	
Fluorures	15	
CN libres	0,1	
AOX	1	

^{*} Les métaux totaux sont la somme de la concentration en masse par litre des éléments suivants : Pb, Cu, Cr, Ni, Zn, Mn, Sn, Hg, Fe, Al.

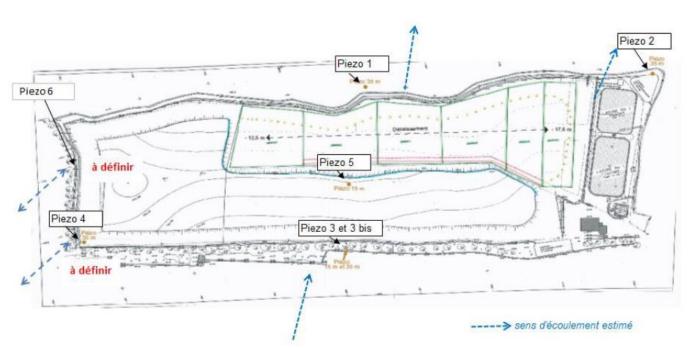
Quelques dépassements ponctuels sont à signaler (Chrome hexavalent, Arsenic et DCO au $3^{\grave{e}me}$ trimestre, NTK au $4^{\grave{e}me}$ trimestre, AOX lors du $4^{\grave{e}me}$ trimestre) mais qui ne demeurent pas

significatif. A noter que pour le dépassement en AOX, les rejets des jus de la plateforme de compostage pourraient avoir une incidence sur le résultat obtenu (2000 µg/L pour 1000 de seuil, pour un résultat dans les lixiviats de 1700). Il en est de même pour les paramètres DCO et arsenic qui, sans dépasser les valeurs seuils pour la plateforme de compostage, ont des valeurs élevées.

Pour le Chrome Hexavalent, la limite a été atteinte par la méthode d'analyse et d'exploitation du résultat du laboratoire.

Chaque résultat est communiqué à l'exploitant de la STEP d'Avermes et aucune remarque n'a été faite.

Piézomètres (annexe IV)



Position des piézomètres autour du site

Les piézomètres sont des forages à différentes profondeurs, installés en périphérie des casiers (amont et aval) permettant de contrôler la qualité des eaux souterraines au droit du site. Les piézomètres 1, 2, 3 et 4 sont forés à 35m. Les piézomètres 3 bis et 5 sont à 15m (voir annexe IV). Le piézomètre n°5, installé sur le casier 2 et non en périphérie du site, n'a jamais pu être utilisé à cause d'un défaut de forage

Le piézomètre n°6, foré dans le cadre des travaux sur la zone Nord (épanchement de lixiviats du casier 1) par le SNA, a été contrôlé en 2018 au même titre que les autres.

Les résultats des analyses montrent pour les paramètres les plus significatifs :

- PZ 1 : variation du manganèse, chrome, nickel et mercure sur le second trimestre qui ne se retrouve plus sur les deux trimestres suivant.
 Présence bactériologique (bactéries coliformes) non négligeable au 3^{ème} trimestre. A suivre en 2019.
- PZ 2 : la baisse significative de la somme des métaux depuis 2017 se confirme. Variation du cuivre et de l'étain sur le 2nd et 3^{ème} trimestre qui seront à suivre en 2019.
- PZ 3 : légère augmentation des nitrates à surveiller en 2019. La somme des métaux demeure un peu élevée, due principalement aux teneurs élevées en fer et en manganèse.
- PZ 3bis : Comme sur pratiquement tous les piézomètres du site, on peut remarquer un pic de concentration en métaux sur la campagne de juin 2018 en sachant que ce

piézomètre à l'amont du site. Le fer, manganèse et aluminium demeurent les paramètres impactant cette somme.

- PZ 4 : la hausse de la somme des métaux visible ces deux dernières années ne se confirme pas.
- PZ 6 : comme constaté depuis 2015 mais pas en 2016, la concentration des métaux totaux est toujours aussi élevé pour ce piézomètre (même si cela fluctue d'un trimestre à l'autre). Ce sont les paramètres fer et aluminium qui demeurent élevés.

➤ Abron (annexe V

Le Bureau Départemental de la Qualité des Eaux de l'Allier a fait évoluer les points de prélèvements amont et aval afin d'essayer d'obtenir des résultats plus représentatifs.

2.3. Ruisseau Abron



COORDONNÉES DES POINTS DE PRÉLÈVEMENT DU RUISSEAU L'ABRON

Libellé du point de prélèvement	Coord	Coordonnée X		Coordonnée Y		
	Lambert 93 (m)	Lambert II Étendu (m)	Lambert 93 (m)	Lambert II Étendu (m)		
Ruisseau amont	730 927,02	681798,30	6 609 153,51	2176297,68	268	
Ruisseau aval	731 368,69	682236,85	6 609 564,21	2176712,45	265	

Les résultats d'analyses 2018 ne montrent pas de variation significative entre l'amont et l'aval de l'Abron.

Vous trouverez ci-dessous les résultats et classement de la qualité des eaux de ce ruisseau.

Classe de qualité issue de l'outil SEQ-eau V2 :

LEGENDE :	Classe de aualité
	Très bonne
	Bonne
D'après l'outil SEQ-EAU V.2	Passable
•	Mauvaise
	Très mauvaise

Abron amont	2018					
Paramètres	12/03/2018					
Mesures terrain						
рН	unité pH	6,8				
Température	°C	11,3				
Conductivité	μS/cm	260				
Résistivité	Ω.cm	3 846				
Oxygène dissous	mg(O2)/l	11,1				
Taux de saturation en O2	%	107				
Paramètres physico-chimiques (de base					
MES	mg/l	9				
DCO	mg(O2)/l	40				
Ammonium	mg(NH4)/l	0,04				
Nitrites	mg(NO2)/l	0,02				
Nitrates	mg(NO3)/l	17,1				
Chlorures	mg(N)/l	3,4				

Abron aval		2018
Paramètres	12/03/2018	
Mesures terrain		
рН	unité pH	7,5
Température	°C	10,0
Conductivité	μS/cm	173
Résistivité	Ω.cm	5 780
Oxygène dissous	mg(O2)/l	9,9
Taux de saturation en O2	%	95
Paramètres physico-chimiques	de base	
MES	mg/l	18
DCO	mg(O2)/l	34
Ammonium	mg(NH4)/l	0,03
Nitrites	mg(NO2)/l	0,03
Nitrates	mg(NO3)/l	11,2
Chlorures	mg(N)/l	6,9

3.2.1.4 Déclaration des rejets polluants

L'arrêté du 24 décembre 2002, concernant les rejets polluants des installations classées, impose une déclaration des rejets polluants lorsque ceux-ci dépassent des valeurs préalablement définies dans l'arrêté ministériel.

Pour l'année 2018, c'est le SICTOM Nord Allier qui a effectué cette déclaration.

Les rejets polluants concernés par cette déclaration sont ceux présents dans les effluents liquides et les effluents gazeux (biogaz).

Comme les années précédentes, les éléments polluants présents dans les biogaz ont été estimés à partir de l'outil de calcul émis par l'ADEME en 2010.

Il révèle une émission de 1128 tonnes de CH4 et 22 507 tonnes de CO2 pour 2018. En 2017, ces valeurs étaient respectivement de 1001 et 20344 tonnes.

Quant aux éléments polluants rejetés dans les lixiviats, leurs quantités ont été estimées à partir des analyses réalisées sur les effluents sortants. L'ensemble des paramètres ont été transmis aux autorités compétentes.

3.2.2 Effluents gazeux et réseaux de captage

3.2.2.1 Détail techniques

Les biogaz produits, suite à la décomposition des déchets dans les alvéoles, sont captés par un réseau de collecte des biogaz en partie haute des alvéoles.

L'ensemble est mis en dépression grâce aux surpresseurs des deux moteurs de valorisation biogaz (mis en service le 14 février 2013). L'entreprise GASEO a en charge le fonctionnement des moteurs et de la torchère ainsi que le réglage du réseau pour assurer un dégazage optimal.

Le SICTOM Nord Allier a repris à sa charge depuis le 01/01/2016 le suivi et l'entretien du réseau biogaz.

Le réseau de collecte de biogaz sur l'ensemble du site possède 78 points de captage du biogaz, chacun étant relié à l'artère principale du réseau.

Ces 77 points se décomposent ainsi :

- 7 drains
- 40 Puits
- 30 Puits mixtes (captage du biogaz et pompage des lixiviats)

En 2014, 7 puits de captage ont été forés par le SNA (5 sur les alvéoles 3/4/5 et 2 sur les alvéoles AB et 1-2).

En 2015, 5 nouveaux puits mixtes ont été créés, 4 dans les alvéoles 3, 4, 5 et 1 dans l'alvéole 2.

En 2016, 6 nouveaux puits mixtes sont venus compléter le réseau existant. Trois ont été forés sur les alvéoles 1- 2 et trois sur les alvéoles 3, 4 et 5.

En 2017, 3 puits mixtes et 6 drains ont été retiré. 6 nouveaux puits mixtes ont été réalisés sur les alvéoles 1-2.

En 2018 : 4 puits mixtes et 1 biogaz sur les alvéoles A-B et C-D.

3.3 Qualité, Sécurité et Environnement

3.3.1 Accident du travail et maladie professionnelle

Pour la quatrième année consécutive, il n'y a pas eu d'accident du travail sur le site!

3.3.2 Actions de prévention

Les aspects Qualité, Sécurité et Environnement du site concernant les collaborateurs et les personnes intervenants sur le site ont fait l'objet de plusieurs actions au cours de cette année 2018 :

- ¼ d'heure sécurité / environnement. Animés par le responsable du site ou le chef d'équipe, ce sont des moments de sensibilisation et d'échange autour de thèmes liés à la sécurité et l'environnement tels que : le bon entretien des engins, le comportement environnemental, l'acceptation des déchets et les fiches de non conformités, la circulation piétonne, etc. Sur l'année 2018, douze ¼ d'heure sécurité ont été réalisés.
- Les instructions d'urgence ainsi que des exercices internes ont été réalisés sur les thèmes du déversement accidentel et du risque incendie.
- Des plans de prévention sont établis avec les entreprises intervenant sur site afin de sécuriser les opérations, les risques liés à la co-activité et communiquer les consignes environnemental COVED.
- La signature de protocole simplifié a été mise en place pour l'ensemble des chauffeurs apporteurs du site afin de rappeler les consignes de sécurité et d'exploitation à respecter sur le site.
- Des accueils au poste sont réalisés pour les compagnons COVED ainsi que pour les intérimaires. Ces accueils consistent à vérifier que le personnel a bien une visite médicale à jour, de présenter le site, ses règles de fonctionnement, les consignes de sécurité à respecter. Ces accueils sont spécifiques en fonction du poste occupé.
- ➤ Des formations ont été réalisées en 2018 : formation incendie, habilitation électrique. 2 collaborateurs ont suivi un recyclage Secouriste du Travail.



Etre attentif aux signaux sonores, visuels (i

3.4 Aménagements, équipements et améliorations du site

Divers travaux ont également été réalisés par des entreprises extérieures ou en interne. Voici les principaux :

4 janvier : Relevé topographique du site

19 janvier : Réparation du portail des bassins lixiviats suite endommagement des tracteurs Ninck

23 janvier : Mise en place d'une pompe autonome suite à l'épanchement de lixiviats côté nord en

dessous des alvéoles A-B

28 février : Maintenance du poste de relevage à l'entrée du site avec changement du câble acier,

installation d'une seconde potence et de quatre nouvelles poires de niveau.

21 et 22 mars : Changement à neuf de l'alimentation en eau du bâtiment de transfert.

31 mai : Relevé topographique du site

Du 14 au 18 juin : Broyage des espaces verts du site et

19 juin : Installation d'une nouvelle ligne télécom par la société Cetelen

9 et 10 octobre : Mise en place de l'éclairage au quai de vidage des alvéoles C-D.

22 novembre : Echange de trax par la société Terre-Net afin de changer une pompe hydraulique.

4 décembre : Relevé topographique du site

Tout au long de l'année:

- Entretien de l'accès à l'ISDND entre l'entrée du site et le hall avec l'entretien des parterres fleuris, la tonte des abords et fossés, le désherbage de la piste piétonne.
- Entretien des lagunes avec le curage du bassin tampon et des différents regards, la tonte autour des lagunes et le désherbage du chemin entourant les lagunes.
- Entretien des pompes de relevages lixiviats dans les bassins



Fauchage en juin du talus ouest

3.5 Faits marquants 2018

3.5.1 Evènements mineurs

09 janvier: importante ramassage d'envol suite violent coup de vent

Janvier : Suite aux importantes intempéries, les bassins lixiviats ont été mis sous surveillance

pour éviter tout débordement. Des rotations de camions ont été mises en place afin de baisser le niveau et livrer directement les lixiviats sur la STEP d'Avermes.

L'exploitant de cette dernière a autorisé pendant cette période des rejets en

provenance de l'ISDND sur 24h avec dépassement du débit.

05 février : Salage des pistes du site suite aux chutes de neige.

23 mars : Détection d'une fuite sur le réseau des RIA. Changement des goupilles et remise en

service.

22 avril : Un incendie a été détecté le dimanche 22 avril à 16h30 sur les alvéoles A-B, environ

150 m², par un élu du Sictom Nord Allier. Des salariés COVED et les pompiers sont intervenus afin de circonscrire et éteindre le sinistre. L'ensemble des moyens

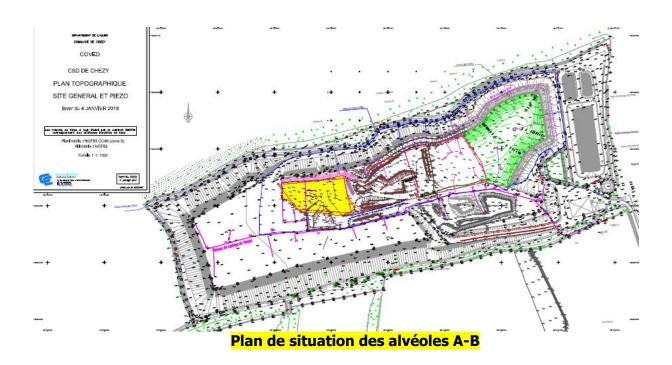
mobilisés sont partis à 19h00. Des rondes ont été effectuées par le personnel COVED

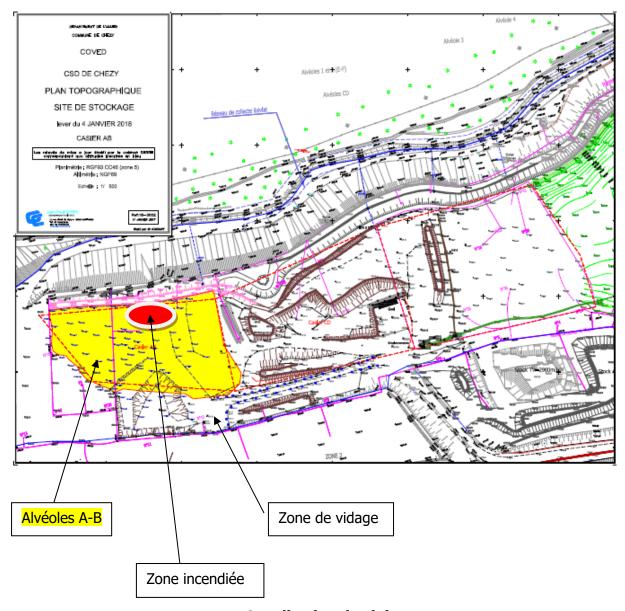
pendant toute la nuit. Aucune reprise n'a été signalée.

L'incendie semble suspect car aucun déchet n'avait été mis en place sur cette zone depuis 15 jours et une cagoule de camouflage a été trouvé au portail ouest le

lendemain.

Un rapport a été communiqué à la DREAL.





Localisation du sinistre





Moyens mis en œuvre

02 et 03 mai : Changement du clapet du rejet STEP par Sanithermique.

Du 24 au 28 août : démontage et déplacement des filets le long de la digue périphérique nord des alvéoles C-D.

Du 18 au 20 septembre : Pose d'une clôture face sud du site par Photosol.

2 novembre : Réalisation d'un exercice incendie sur le site. Mobilisation de l'ensemble des compagnons afin d'appliquer notre procédure. Dans l'ensemble, le personnel a très bien réagi. Seul l'intervenant Photosol n'a pas été arrêté aux bâtiments d'accueil.

3.5.2 Déclenchement du portique de détection de la radioactivité

19 mars : déclenchement du portique avec une benne d'ordures ménagères du Sictom Nord Allier. La procédure de gestion d'un déclenchement a été appliquée (isolement du camion, mise en place d'un périmètre de sécurité, identification de la source par la CMIR). La source est de l'Iode 131 a très faible teneur radioactive (environ 0,6 μ Sieverts) avec une décroissance rapide; il s'agit vraisemblablement d'un particulier ayant « subi » un examen médical pour une pathologie de la thyroïde. Le camion a été mis en quarantaine pendant 15 jours sur les recommandations de la CMIR.

30 mars : Le camion est repassé à travers le portique sans déclencher. Les ordures ménagères ont donc été vidées et enfouies.

3.5.3 <u>Visite – Inspection</u>

- Juin 2018 : Un porté à connaissance a été transmis à la DREAL et validé par la Préfecture concernant une note d'équivalence pour la couverture finale des casiers A-B et C-D de la zone 3.
- > 12 novembre : visite d'un lycée sur l'ISDND organisée par le Sictom Nord Allier.
- ➤ 13/11/18 : Visite d'inspection de la DREAL sur l'ISDND de Chézy.

3.5.4 Evolution et amélioration de la gestion des déchets sur le site

Depuis le 01/01/16, l'ISDND ne reçoit plus que des ordures ménagères et encombrants en enfouissement. Aussi la problématique de réception de déchets interdits est-elle bien moindre vu le contrôle effectué par les agents en amont lors de la collecte ou bien par les gardiens sur la déchetterie. Néanmoins un registre des refus permet de tracer les quelques non-conformités détectées.

Il a été trié et valorisé :

- > 3,800 Tonnes de ferrailles
- > 5,400 Tonnes de carton

Ces déchets valorisables proviennent pour la plupart des apports de DIB sur le transfert.

Ponctuellement quelques DEEE ont été retirés des bennes d'ordures ménagères et apportés sur la déchetterie de Chézy.



Benne de collecte des ordures ménagères lors du vidage

3.5.5 Travaux sur le site

3.5.5.1 <u>Réalisation d'une tranchée drainante en avril :</u>

Il a été constaté en février 2018 l'apparition d'un petit suintement de lixiviats en pieds de digue nord, en contrebas des alvéoles A-B.

Le Sictom Nord Allier, après en avoir informé la DREAL, a lancé une phase de travaux afin de capter ce ruissellement.

C'est la société GEOBTP qui a réalisé les travaux du 9 au 13 avril.

Ainsi une tranchée drainante a été terrassée à l'amont du talus, afin de mettre en place des drains dans le déchet et ainsi récupérer d'éventuelles circulations de lixiviats. Ces tuyaux ont été connectés à un poste de relevage existant.

En fin d'année 2018, aucune résurgence n'est apparue à nouveau, le système de captage démontrant son efficacité.

3.5.5.2 Réalisation de forages et cimentation du puits béton du 23 mai au 29 juin :

Ces travaux ont été réalisés pour le compte du Sictom Nord Allier par la société Forage Masse avec en assistance à Maitre d'Ouvrage la société Sérapis.

Ces travaux ont consisté à :

Réaliser 3 puits mixtes sur les alvéoles 1-2 dont deux puits ont été réalisés jusqu'au massif drainant des alvéoles. Ces travaux ont nécessité des moyens très précis afin de ne pas endommager le fond d'alvéole mais également équiper les puits avec des moyens pérennes. Aussi des sondes inox ont-elles été mises en place afin de garantir l'intégrité







- Supprimer le puits béton en face nord :
 - Démontage des équipements de pompage
 - Cimentation en fond de puits des drains de lixiviats et d'eau
 - o Remblaiement en matériaux sur le reste de la hauteur.



Travaux de cimentation en cours

3.5.5.3 <u>Réalisation de la couverture définitive des alvéoles A-B :</u>

Ces travaux ont été réalisés en 5 phases :

> Décapage de matériaux sur les alvéoles C-D par la société GEOBTP.



Mise en place de 0,50m de matériaux argileux sur les déchets par la société GEOBTP. L'Arrêté ministériel de février 2016 ayant fait évolué la qualité d'étanchéité des couvertures mise en œuvre, la perméabilité des terres doit être strictement inférieure à 1.10⁻⁷ m/s. Aussi les argiles ont-elles été mises en œuvre par trois couches successives avec compactage systématique de chacune des passes afin d'obtenir des résultats respectant les obligations réglementaires. Des essais de perméabilité en double anneau ouvert ont été réalisés par l'organisme extérieur Translabogeo. L'ensemble des résultats étaient conformes.



Position des tests de perméabilité

N° Point	Localisation	Perméabilité m/s	Conformité
К1	Couverture	3.9 10 ⁻⁹	< 1.10 ⁻⁷ m/s
К2	Couverture	4.8 10 ⁻⁹	< 1.10 ⁻⁷ m/s
КЗ	Couverture	5.2 10 ⁻¹⁰	< 1.10 ⁻⁷ m/s

Résultats des essais : conformes

Réalisation de 3 puits mixtes par la société BIOME afin de compléter le maillage du captage du biogaz du 10 au 17 août.



Mise en place du géotextile drainant, de 0,80 m de terre végétale et réalisation de fossés étanches par la société GEOBTP



Installation du réseau de captage du biogaz et du pompage pneumatique sur rail par la société BIOME sur les alvéoles A-B et déplacement du collecteur principal en ligne de crête sur les alvéoles 1 à 5 du 30 juillet au 23 septembre.



Un dossier de recollement a été réalisé par la maitrise d'œuvre ANTEA et communiqué à la DREAL.

3.5.5.4 Réalisation de 4 tranchées drainantes dans les alvéoles C-D

Le nouvel Arrêté Ministériel de février 2016 demande qu'un dispositif de captage du biogaz soit mis en place dans la zone d'exploitation. Du 30 octobre au 31 novembre, la société GEOBTP est intervenue pour terrasser 4 tranchées, mettre en place 4 drains fentés recouvert d'un géotextile et de cailloux 20/40. Ces équipements ont été connecté au réseau de captage du biogaz.

3.5.6 Suivi des odeurs

Depuis le 26/03/2010, un suivi des odeurs sur le site et dans son voisinage a été mis en place.

Durant l'été 2013, une cartographie des secteurs pouvant être impactés par les odeurs a été réalisée par COVED en concertation avec l'Association Pommay Brulé.

La traçabilité des odeurs demeure indispensable afin de répondre aux potentielles interrogations des employés travaillant sur Chézy ou des riverains.

Aucune odeur n'a été détectée pendant l'année 2018.

4 Perspectives 2019

4.1 Travaux sur le site

- Réaménagement définitif des alvéoles C-D
- Fermeture du puits fibre et réalisation de forage pour le captage des biogaz et lixiviats.
- Installation de panneaux photovoltaïques par l'entreprise Photosol

4.2 Exploitation

Fin de remplissage de l'ISDND de Chézy estimé en septembre.

4.3 Contractuel

Le marché d'exploitation des déchets du SNA est géré depuis le 01 janvier 2016 par COVED jusqu'au 31 décembre 2019, date de fin de l'Arrêté Préfectoral de l'ISDND de Chézy. COVED a à sa charge la pré-couverture de 0,50m sur les alvéoles terminées. Le reste des travaux sont gérés par le SICTOM Nord Allier.

5 Annexes

Annexe I : Bilan hydrique

Annexe II : Synthèse des analyses

Annexe III : Exigences environnementales et sécurité